



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5010413

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 29/11/2024 14H25 C:024298 I:41400
V/REF : INT6580239
V/Email reçu le Vendredi 29/11/2024 à 14H25

INNOVACTI LYON POLE NEUF

TSA 50903
32 RUE JOANNES CARRET
69338 LYON CEDEX 09

IMMEUBLE : VILLA SAINT MARTIN
1 PLACE SAINT MARTIN
69660 COLLONGES AU MONT D'OR

Vaulx en Velin, le 14 Janvier 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N1 MARTIN - LOGEMENT DE MME EVREUX AU RDC - TEL:*06.48864248*
MADAME GEROUDET CABINET OSTE0 - TEL.*06 13792212*

MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR CURAGE SUITE REFOULEMENT

Donneur d'ordre : M. S CADOT

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 29/11/2024 A 22H15 : PAS D'ACCES A L'APPARTEMENT VOISIN A PARTIR
DUQUEL IL FAUT IMPERATIVEMENT INTERVENIR.
A REPROGRAMMER POUR DEMAIN.

LE 30/11 A 11H30 :
ATTENTE DE LA FIN DE LA CONSULTATION DE L'OSTEOPATHE POUR ACCEDER AU
JARDIN.
MISE A JOUR TABOURET.
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE DU TABOURET INTERIEUR A PARTIR DU TABOURET DANS
LE JARDIN SUR 12 METRES.
ECOULEMENT RETABLI.
NETTOYAGE.

NB : PROCEDURE JUDICIAIRE EN COURS CAR TROP DE MALFACONS.

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 02/12/24 à 08H51 M. S CADOT

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12
2,00	H.Ouvrier Qualifié Curage le 29/11	2	65,53	131,06
2,00	Sup.H.100%-Ouv.Qual.Cur.+20h-Sa+12h-D/FJ	2	65,53	131,06
3,50	H.Véhi. HP-Pompape-Refoulement le 30/11	3	165,81	580,33
1,75	Sup.H.50%-Pomp.Refoul. +17h/20h-Sa 7/12h	3	82,90	145,07
1,75	Sup.H.100%-Pomp.Refoul. +20h-Sa+12h-D/JF	3	165,81	290,16

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT
1,00	Mise en oeuvre véhicule de curage	2	156,82	156,82
1,00	Dose(s) de FLUORESCINE	3	12,87	12,87
2,00	Sac(s)7/100 Ref.130L+décharge+taxe ADEME	3	7,90	15,80
0,50	M3 d'eau	3	6,07	3,03

TOTAL H.T. 1495,32

T.V.A. a 10,00% 149,53

TOTAL T.T.C.En EURO 1644,85

Valeur en votre règlement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Innovacti Lyon Pole Neuf
32 RUE JOANNES CARRET TSA 50903
69338 LYON CEDEX 09
Téléphone 04.72.74.50.20 - Fax 04.78.24.86.07
ACTINEUF SASU au capital de 37000 € SIREN 530158641
RCS Paris APE 6831Z - Carte prof T G S CPI
75012016000012433
délivrées par la CCI de Paris île de France - Garanties
financières CEGC, 59 av Pierre Mendès France 75013 PARIS

Votre interlocuteur

Mme LABOURBE maeva
Téléphone - Fax
Email : MLABOURBE@lamy-immobilier.fr

Adresse principale de l'ensemble immobilier

VILLA SAINT MARTIN
1 PLACE SAINT MARTIN
69660 COLLONGES AU MONT D OR

Nos références :

INT6580239/MS227726/IM314619/FU 213141

DEMANDE D'INTERVENTION

INT6580239

à joindre à la facture

LYON , le 29/11/2024
SERVIMO
101 AVENUE PAUL MARCELLIN
69120 VAULX EN VELIN

Facture à établir à l'ordre suivant

Immeuble neuf VILLA SAINT MARTIN
C/° Innovacti Lyon Pole Neuf
32 RUE JOANNES CARRET TSA 50903 69338 LYON CEDEX 09

Taux de TVA applicable : 20.00%

Envoi de la présente : Email centreappels@servimo.fr (nombre de pages : 1) - Téléphone 04.78.79.36.36

Nature de l'intervention demandée

Messieurs,

En notre qualité de Syndic de la résidence référencée, nous vous demandons de bien vouloir effectuer les diligences suivantes :

Objet : CURAGE SUITE REFOULEMENT CHEZ Mme EVREUX

Descriptif : Merci de bien vouloir intervenir pour un CURAGE SUITE REFOULEMENT
CHEZ Mme EVREUX
PRENDRE CONTACT AVEC MADAME EVREUX 06.48.86.42.48

Lieu de l'intervention

Bâtiment :

Escalier :

Adresse :

1 PLACE SAINT MARTIN
69660 COLLONGES AU MONT D
OR

Appartement :

Étage :

Occupant(e) :

Codes d'accès : Pour le portillon il
s'agit du 0907# et pour la porte
d'entrée d

Avertissements : toute facture non accompagnée du présent ordre de service et/ou non conforme
aux prescriptions mentionnées sera retournée.

Toute intervention de sous-traitance est interdite, sauf accord express du maître d'ouvrage ou de
son mandataire formalisé conformément aux dispositions de la loi du 31 décembre 1975.

Délais de règlement : Immédiate

Contact sur place :

Tél. :

Horaires :

Mme LABOURBE maeva

RECOMMANDATIONS À L'ATTENTION DES ENTREPRISES DANS LE CADRE DE L'INTERVENTION AU SEIN DES COPROPRIÉTÉS

Afin d'éviter la prise de risques, le personnel intervenant doit accéder seul aux différentes parties communes nécessaires à la réalisation de son intervention. Si cela est impossible, il devra alors respecter les mesures de précautions rappelées ci-dessous :



AVANT D'INTERVENIR SUR LA RÉSIDENCE

Il convient de vous assurer que le personnel intervenant dispose des produits et équipements nécessaires afin de se désinfecter et de se protéger les mains pour limiter les risques de transmission du virus.



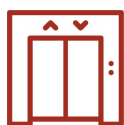
EN ENTRANT DANS L'IMMEUBLE

Le personnel intervenant doit porter un masque et porter des gants jetables pour utiliser interphone, digicode, interrupteurs, poignées etc.

EN CIRCULANT DANS LA RÉSIDENCE

1M

Le personnel intervenant salue sans serrer les mains et se tient à une distance minimum de 1 mètre de tout occupant.



EN UTILISANT L'ASCENSEUR

Le salarié monte seul dans l'ascenseur et ne touche pas les boutons et parois avec les mains.

UNE FOIS L'INTERVENTION TERMINÉE

Le salarié quitte au plus vite la résidence. Le rapport d'intervention doit être fait par mail et non par contact avec un occupant.

IMPORTANT : Avant de quitter le lieu de l'intervention, le salarié doit désinfecter les parties touchées à l'aide d'un produit adapté.